



*Municipalité de
Napierville*

260 rue de l'Église
Napierville, Qc, J0J 1L0

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

**Avis public d'entrée en vigueur de la résolution
numéro 2025-03-098**

Veillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 3 octobre 2024, la Municipalité de Napierville a adopté la résolution numéro 2024-10-276 autorisant :

- ***La construction de deux bâtiments de 48 logements au 207, rue Saint-Jacques en vertu du règlement numéro 404 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) incluant quatre (4) conditions***

La résolution fut reconnue approuvée par les personnes habiles à voter le 25 mars 2025;

Cette résolution a été approuvée par le conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville le 14 mai 2025. Le certificat de conformité à l'égard de cette résolution a été délivré le 16 mai 2025. La résolution 2025-03-098 est donc en vigueur depuis le 16 mai 2025.

Tout intéressé peut prendre connaissance de la résolution aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé 260, rue de l'Église à Napierville ou sur le site de la municipalité au www.napierville.ca.

DONNÉ À NAPIERVILLE, CE 29 MAI 2025

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE